

## Lot-et-Garonne : le château de Buzet, la nouvelle image des viticulteurs

Publié le 30/01/2019 à 22h08. Mis à jour le 31/01/2019 par Anne Gresser.



▲ Pour l'instant, très peu de monde a franchi les grilles du château dont les Vignerons de Buzet sont propriétaires depuis le mois d'octobre ©PHOTOS THIERRY BRETON

**Le château est, depuis le mois d'octobre, propriété des Vignerons de la coopérative qui veulent affirmer leur identité.**

« Revenir dans ce parc, c'est aussi retrouver des **souvenirs d'enfance** », sourit un des viticulteurs de Buzet-sur-Baïse, venu visiter le château avec le sous-préfet de Marmande-Nérac, Francis Bianchi, le maire, Jean-Louis Molinier, et le directeur de la Coopérative, Pierre Philippe.

Comme beaucoup de Buzéquais de sa génération, le viticulteur a passé quelques belles après-midi au pied de l'édifice. Bien sûr, aujourd'hui, seuls quelques privilégiés peuvent **déambuler parmi les statues**, se perdre sur les chemins, **découvrir la glacière**, vieille de plusieurs siècles, qui permettait de conserver une certaine fraîcheur aux aliments. Le parc offre également quelques **arbres remarquables**, enchevêtrés les uns dans les autres. Ainsi que des plantes et espèces rares.

Autant de **petits trésors** qui ne demandent qu'à être redécouverts. Un argument de plus pour les Vignerons qui misent sur le développement durable et la préservation de l'environnement.

*« La nature ayant largement envahi lieux, nous sommes en plein débroussaillage »*



▲ La glacière, vieille de plusieurs siècles. ©CRÉDIT PHOTO : PHOTOS THIERRY BRETON

## Chapelle en ruine

Revenir dans ce parc sera possible dès cet été, c'est en tous les cas le souhait de Pierre Philippe, directeur de la Coopérative des Vignerons de Buzet, propriétaires des lieux depuis quelques mois : **le parc sera rendu aux promeneurs**. « La nature ayant largement envahi lieux, nous sommes en plein débroussaillage », souligne Vincent Leyre, président de Conseil de surveillance.

La remise en état demande également quelques **travaux de mise en sécurité**, notamment autour de la chapelle qui tombe en ruine. Les derniers propriétaires n'en étaient pas à leur première proposition pour vendre le château aux Vignerons de Buzet.

“

« *Cette fois, nous ne pouvions pas refuser* », souligne Pierre Philippe. « *Nous avons acheté une image, celle de Buzet, du vignoble* ».

Une image, qui plus est, visible depuis l'autoroute et dûment indiquée par un des fameux panneaux marron soulignant un intérêt patrimonial.



▲ A l'intérieur du château, des peintures ont été redouvertes. ©CRÉDIT PHOTO : PHOTOS THIERRY BRETON

Ceux du château sont nombreux. **La première mention d'un château à Buzet date du XIe siècle.** Plusieurs de ses éléments sont classés aux Monuments historiques. Les façades et toitures, la cheminée du rez-de-chaussée et surtout les peintures au plafond ont été redécouvertes par le précédent propriétaire, le docteur Demongeot, qui en a fait l'acquisition en 1981. C'est lui aussi qui a fait restaurer la très belle charpente d'une tour, à l'identique, lui rendant son toit en pointe.

## Une Fondation ?

**Maintenant que ce joyau est acquis, qu'en faire ?** « Les Vignerons n'ont pas vocation à être promoteurs immobiliers et nous devons faire en sorte que l'exploitation de ces lieux ne pèse pas sur eux », rappelle le directeur. Vincent Leyre l'a également souligné, hier, devant les viticulteurs en assemblée générale. Parce qu'il existe plusieurs parties du château classées, que les fabriques (pont japonais, statues d'ornement) sont remarquables, les Vignerons espèrent également attirer quelques mécènes pour remettre à flot cette nouvelle figure de proue.



▲ Le temps, comme figé, dans l'immense parc de 12 hectares. ©CRÉDIT PHOTO : PHOTOS THIERRY BRETON

Car, pour que le château soit exploitable, **les travaux sont colossaux**. Depuis la fin des années 1990, et le décès du propriétaire, il est resté en l'état. Même le monte-escaliers électrique est resté, anachronisme, vissé aux murs de pierres. « Nous affichons une grande prudence. Notre volonté est de vous soutenir », réaffirme Pierre Philippe.

D'ailleurs, pour l'heure, les projets ciblent d'abord les communs du château. Si projet autour de l'œnotourisme il y a, il sera porté par une société d'exploitation, ou une Fondation, bien différente des Vignerons de Buzet.